



Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Enfants des collines

3 octobre 2022 – Au Cazard, Lausanne

Présents :

- Membres/marraines : Mme Monique Gervais, Mme Joyce Rupp
- Comité : Christian, Daniel, Laurent, Martine
- Candidats comité : Milène, Baptiste
- Excusée : Lucia

1. OJ : adopté

2. Rapport d'activités 2021

- Parrainages/micro-crédit :
 - en 2021, il y a eu 13 enfants de moins de parrainés
 - tous les salaires ont été couverts par le projet Sinmimbi. En 2022 ces salaires devront être couverts par le programme Parrainages
 - sur 29 groupes inscrits au programme de micro-crédit, 17 se sont mis en situation irrégulière (dette ouverte)
- Sinmimbi
 - une évaluation externe a été effectuée par un cabinet local indépendant et est envoyée à la Fedevaco
 - ce rapport mentionne que 86% des activités prévues ont été réalisées, sauf le bâtiment du centre auquel il a été renoncé finalement
 - les bénéficiaires seraient plutôt satisfaits de la meilleure proximité, de la qualité et du prix plus bas de l'eau ; ils ont constaté une nette diminution des maladies diarrhéiques chez les enfants.
 - le comité de l'eau a été mis en place et une personne a été engagée pour gérer l'ouverture du robinet et l'entretien
 - ce projet a été conçu en 2015 déjà, commencé à être financé en 2018 et s'est terminé en 2021.
- Pour plus de détails, voir le rapport d'activité 2021 sur le site EDC.

3. Retours du terrain de Milène et Baptiste

- Ils sont restés 5 mois sur place, jusqu'à fin 2021

- Arrivés en pleine période Covid, ils ont suivi l'évaluation de Sinmimbi et ont travaillé au suivi général de tous les programmes ; les critères d'éligibilité pour les parrainages sont, semble-t-il, bien respectés.
- Ils ont recueilli des informations permettant de corriger et modifier certains points du projet de Wadaglè, notamment ceux mis en évidence par la chargée de projet Fedevaco lors de la visite de Lucia.
- Ils ont également participé à la mise en place du comité de l'eau et participé à l'élaboration de règles de fonctionnement et du système de vérification. Ils soulignent que la population locale était très motivée à avoir une eau propre et était prête à mieux s'organiser.
- Milène et Baptiste évoquent finalement ce que leur séjour a représenté pour eux en termes d'adaptation culturelle (loisirs, transports, organisation du travail, nourriture, etc).

4. Comptes 2021

- Le départ de Cléa et Nora a entraîné une baisse des parrainages ; 5% des adresses se sont perdues.
- Les rentrées 2021 se composent de 48% de dons et de 52% de parrainages.
- Les charges administratives ont été réduites à 4% (plus de loyer de bureau).
- Les comptes ne sont pas totalement finalisés, mais c'est surtout la présentation qui pose problème.
- Le recours temporaire à une comptable professionnelle pour appuyer Daniel est nécessaire. Une personne est déjà pressentie qui demanderait 40.-/heure.
- Les vérificateurs de comptes ont validé les comptes « réels » (entrées/dépenses).
- Sébastien Légniel et Ascanio Cecco acceptent un nouveau mandat et sont maintenus dans cette fonction.

5. Composition du comité d'EDC

- Milène et Baptiste sont accueillis au sein du comité.
- Lucia sort du comité en tant que bénévole, mais continue de travailler pour EDC avec un statut de stagiaire (chômage), chargée de projet EDC.
- Tous les membres du comité s'accordent à dire qu'il serait utile de redéfinir le rôle de chacun.
- Christian a déjà plein d'idées et une *mindmap* de prête ! Ce sujet sera traité lors de la prochaine séance de comité.

- Comité actuel :
 - Christian Giacomino, président
 - Daniel Rupp, trésorier
 - Martine Haemmerli, secrétaire
 - Laurent Della Chiesa
 - Baptiste Wenger
 - Milène Zimmerli

6. Projets et objectifs 2022-2023

- La visite de Cécilia Viscarra dans les programmes a déjà été mise en valeur dans la dernière newsletter.
- Cette année, 96 enfants sont inscrits pour la cantine.
- Humanité Plus a trouvé les moyens de gérer seule la réparation de la pompe à eau qui s'était cassée ; cela démontre que la notion de durabilité n'est pas vaine et qu'elle a été intégrée par HP.
- Cependant, le financement des parrainages est toujours indispensable et EDC doit trouver des entrées supplémentaires (ou profiter des fonds qui seraient avancés pour Wadaglè, en cas d'acceptation par la Fedevaco et mise en oeuvre).
- Il sera nécessaire de reformuler le projet Wadaglè, en le complétant par les infos récoltées et en répondant aux questions de la Fedevaco.
- Il est impératif de réfléchir à une nouvelle stratégie financière pour augmenter nos fonds.

7. Budget 2023

- Il reste suffisamment d'argent pour couvrir les programmes l'année prochaine, mais ne pas oublier qu'il faut encore trouver les 20% du projet Wadaglè.

Prochaine séance du comité : le lundi 14 novembre 2022 à 19h30 chez Daniel Rupp → chemin du Châtaignier 11B à Echandens.

Lu et approuvé,

Martine Haemmerli, secrétaire EDC